

KPMG S.A. Economie Sociale et Solidaire Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 22 00 +33 (0)1 55 68 98 18 www.kpmg.fr

Association Planète Enfants & Développement

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017 Association Planète Enfants & Développement 53 boulevard de Charonne - 75011 Paris *Ce rapport contient 21 pages* Référence : BB/YK/IH

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissalies aux Comptes de Versailles. Siège social : KPMG S.A. Tour Egho 2 avenue Gambetta 92066 Paris la Défense Cedex Capital : 5 497 100 € Code APE 6920Z 775 726 417 R.C.S. Nanterre TVA Union Européenne FR 77 775 726 417



KPMG S.A. Economie Sociale et Solidaire Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 22 00 +33 (0)1 55 68 98 18 www.kpmg.fr

Association Planète Enfants & Développement

Siège social : 53 boulevard de Charonne - 75011 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de l'Association Planète Enfants & Développement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles. Siège social : KPMG S.A. Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92066 Paris la Défense Cedex Capital : 5.497 100 €. Code APE 69202 775 726 417 R.C.S. Nanterre TVA Union Européenne FR 77 775 726 417



La note F de l'annexe expose les modalités d'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note F de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 juin 2018

KPMG S.A.

Bernard Bazillon Associ

BILAN PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2017

					EUROS
	Actif		Exercice 2017		Exercice précédent
		Montant brut	Amort. Ou Prov.	Montant net	2016
	Frais d'établissement Frais de recherche et développment Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	3 832	783	3 049	1 000
			702	3 049	1 000
	Total	3 832	783	26 670	
	Terrains Constructions Inst. Techniques, mat. Out. Industriels	226 763	47 619	179 144	183 680
	S Inst. Techniques, mat. Out. Industriels	49 181	18 910	30 271	32 047
Actif immobilisé	Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits	36 738	35 949	789	2 130
ume	B Immobilisations corporelles en cours				
if in	<u>re jAvances et acomptes</u>	339 352	102 478	236 874	244 527
Aci	 Participations Participations Créances rattachées à des part. Titres immob. Activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts 				
	9 Prêts E Autres immobilisations financières	4 715		4 715	6 490
	Total	4 715		4 715	6 490
	TOTAL	347 899	103 260	244 639	252 017
	Matières premières, approvionnement En cours de production, biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises	778 2 133		778 2 133	2 010 2 930
	Total	2 911	ļ	2 911	4 940
ctif circulant	Avces et acptes versés sur commandes Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Total	4 424 579 060 583 484	58 643 58 643	4 424 520 417 524 841	1 982 400 576 402 558
Ac	Autres titres immobilisés Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie			042.040	752 205
	တ္ Disponibilités 	613 840		613 840 501	6 174
		501	50.040	1 142 093	1 165 877
	TOTAL II	1 200 736	58 643	1 142 093	1 100 077
	Charges à répartir sur plusieurs exercices Prime de remboursement des emprunts Ecart de conversion actif				
	Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	1 548 635	161 903	1 386 732	1 417 894
Renvois	 (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an(brut) des immobilisa (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut) Legs nets à réaliser acceptés par les organ Legs nets à réaliser par l'organisme de tute 	ismes staturaire			
Engagement s reçus	Dons en nature restant à vendre Autres				

BILAN PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2017

EUROS

\square		Passif (avant répartition)	Exercice 2017	Exercice précédent 2016
And a	5	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, sub. Inv bien:	465 304	467 913
	Fonds propres	Ecarts de réevaluation		
nne.	pro	Réserves		22 127
	spu	Report à nouveau	110 443	282 189
tifs	Б	Résultat de l'exercice	-140 455	-196 482
⁻ onds associatifs	fs	Fonds associatif avec droit de reprise		
Isso	Siat	Apports		
sh sh	Soc	Legs et donations		
Б.	as	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	foinds associatifs	Ecarts de réevaluation		
	Į0	Sub.d'investissement sur biens non renouv. par l'organisme		
	Autres	Provisions réglementées		
	Au	Droit des propriétaires (commodat)		
		Total	435 292	575 747
Prov pr risques et	5	Provisions pour risques	10 000	10 000
Pro		Provisions pour charges	315 762	221 746
u v		Fonds dédiés		
Fonds dédiés		- Sur subventions de fonctionnement	103 830	105 320
шö		- Sur autres ressources		
	_	Total	429 592	337 066
		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
100		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
198		Emprunts et dettes financières divers (3)	338	378
100		Avances et acomptes reçus	47	10 5 10
S.		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 805	42 548
Dettes		Dettes fiscales et sociales	49 070	50 020
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 020	8 009
		Autres dettes	24 020 413 568	404 126
		Produits constatés d"avance (1)	521 848	505 081
		Total	521 040	505 081
	1	Ecart de conversion - Passif (IV)		
1		Total		
		Total du passif (I+II+II)+IV)	1 386 732	1 417 894
l o	(1) Dont à plus d'un an		
Renvois		Dont à moins d'un an		
Ren		 Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque 		
	(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT

Au 31/12/2017

.

.

			EUROS
		Exercice 2017	Exercice 2016
Vente de marchandises		6 099	12 419
Biens		4 994	9 083
Production vendue { Services liés à des financements réglementair	es		
Autres services		13 989	15 707
Montant net du chiffre d'affaire (dont à l'exportation :			
Production stockee		-1 232	755
Production immobilisée			
Produits nets partiels sur opérations à long lerme			
Subventions d'exploitation		1 444 274	1 360 314
Reprise sur provisions (et amortissements), transfert de charges		201	1 484
Cotisations		32 945	33 092
Autres produits (1)		198 514	241 228
Total des produits d'exploitation	-	1 699 783	1 674 083
Marchandises (Achals		5 508	5 194
Variation de stocks		797	-1 453
Matières premières et approvisionnement∫ Achats			
Variation de stocks			2 478
Autres achats et charges externes (3)		500 052	403 08
Impôts, taxes et versements assimilés		959	2 82
Salaires et traitements		181 772	213 17
Charges sociales		137 469	136 29
Variation de stocks Autres achats et charges externes (3) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Autres charges de personnel (2)		486 068	568 56
- sur immobilisations (amortissements		8 435	8 83
Dotations			
d'exploitation - sur actif circulant : provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges		410 422	397 57
Total des charges d'exploitation	II	1 731 482	1 736 564
Résultat d'Exploitation		-31 699	-62 48
Excédents ou déficits transférés	111		
Déficits ou excédents transférés	IV		
Produits financiers de participations			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créance d'	actif immobilisée		
Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, transferts de charges		714	1 46
Reprises sur provisions, transferts de charges			76
		7 106	9 14
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers	v	7 820	11 37
Detelione financières aux amortissements et provisions			
0. Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change		29 555	14 96
Dotations infancieres aux amonssements et provisions Intérêts et charges assimilés Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières	VI	29 555	14 96
Résultat financier	(V-VI)	-21 735	-3 59
Résultat courant avant impôt	(I+II+III-IV+V-VI)	-53 433	-66 07
(1) dont : Dons	ା 🌐	197 563	240 99
Legs et donation			
Produits liés à des financements règlementaires			
Ventes de dons en nature			
(2) dont personnel de droit local		295 161	394 20
(2) dont personner de oron local (3) Y compris redevances de crédit-bail mobilier			

COMPTE DE RESULTAT

Au 31/12/2017

.

 (\mathbf{k})

EUROS

			Exercice 2017	Exercice 2016
Produits exceptionnels sur opération de gestion				
Produits exceptionnels sur exercice antérieur			68	1 786
Produits exceptionnels sur operation de gestion Produits exceptionnels sur exercice antérieur Produits des cessions d'éléments d'actif Reprises sur provisions et transfert de charges				
Reprises sur provisions et transfert de charges			6 321	
Total des produits exceptionnels	VII		6 389	1 78
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				
Charges exceptionelles sur exercice antérieur Valeur comptable s/cessions d'éléments d'actif Charges exceptionnelles sur opérations en capital* Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			366	1 19
Valeur comptable s/cessions d'éléments d'actif				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital*				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			94 496	171 74
Total des charges exceptionnelles	VIII		94 862	172 94
Résultat exceptionnel	(VII-VIII)		-88 472	-171 15
Participation des salariés aux résultats	IX			
Impôts sur les sociétés	х		39	- 1/
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		105 320	146 07
Engagement à réaliser sur ressources affectées	XII		103 830	105 32
Total des produits		XIII	1 819 313	1 833 31
Total des charges		XIV	1 959 767	2 029 79
Excédent ou déficit	(XIII-XIV)		-140 455	-196 48
Evaluation des con	ntributions volontaires en r	nature		
Produits				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Charges				
Secours en nature				
Mise à disposition de biens et services				
Personnel bénévole			<u> </u>	



Association

Planète Enfants & Développement

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Planète Enfants & Développement 2/14

53

20

.

A

•

А	- Principes, règles et méthodes comptables	4
В	- Faits marquants	4
	 Informations relatives au Bilan. Bilan actif	4 5 5 6 7 7
	 Informations relatives au compte de résultat Produits Charges 	9
	 Autres informations Effectif moyen Informations relatives à la rémunération des dirigeants Information concernant le Droit Individuel à la Formation Information sur les honoraires du commissaire aux comptes 	10 10 10
	 Compte d'emplois annuel des ressources collectés auprès du public Définition des missions sociales Définition des ressources issues de la générosité du public Règles d'affectation et répartition des couts et ressources Contributions volontaires en nature 	. 13 . 13 . 13

•

A. - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

L'association a arrêté ses comptes en respectant également le règlement n°2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs qui définit la notion « d'actifs » et leurs règles de comptabilisation et traite de leur évaluation initiale. Les règles relatives à leur évaluation postérieure (amortissement, dépréciation) ont faisant l'objet du règlement n°2002-10 du CRC ont également été appliquées.

L'association a procédé à la comptabilisation des fonds dédiés en respectant le règlement n°99-01 du CRC.

B. - Faits marquants

En 2017, l'association est intervenue au Burkina Faso, Cambodge, Népal et Vietnam, comme l'année précédente.

L'activité de l'association s'est répartie entre programmes d'accompagnement familial, de services à la petite enfance, d'insertion professionnelle, de protection contre les violences, et, de façon marginale de santé maternelle et reproductive.

Les charges liées aux missions sociales ont représenté 87% des dépenses, tandis que 13% des charges ont été constituées des frais administratifs, de communication et de recherche de fonds.

L'absence pendant 8 mois d'une personne en charge notamment de l'action de plaidoyer en France, a influé sur les coûts et leur répartition : les charges de personnel ont baissé et le volume d'activités dédié à l'action France également.

C. - Informations relatives au Bilan

1 - Bilan actif

1.1 - Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

En application du règlement n° 2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC, la variation des immobilisations entre 2016 et 2017 se détaille comme suit (en €) :

Compte	Libellé	Total au 31/12/16	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/17
205000	Logiciels	3 380	3 832	3 380	3 832
		1 000		1 000	0
237000	Immobilisation incorporelles en cours	26 670			26 670
211000	Terrain				226 763
213100	Bâtiments & Infrastructure	226 763			49 181
218100	Installations Générales	49 181			
218200	Matériel de transport	11 456			11 456
218300	Mat. Bureau informatique	20 500		574	19 926
	Mobilier	5 356			5 356
218400	Total Immobilisations	344 306		4 954	343 184

La variation concerne principalement la mise en route du nouveau site internet.

La cession des immobilisations relatives à la propriété d'Egarande, d'une valeur brute de 300.000€, est soumise à conditions telles que stipulées dans l'acte de donation.

1.2 - Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

En application du règlement n° 2002-10 du CRC, les modes et durées d'amortissements sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Infrastructure-bâtiments	Linéaire	50 ans
Installations techniques, générales	Linéaire	2 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

La variation des amortissements entre 2016 et 2017 se détaille comme suit (en €):

Libellé	Total au 31/12/16	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/17
Logiciels	3 380	783	3 380	783
-	43 083	4 535		47 619
	17 135	1 776		18 910
		1		11 456
	18 370	1 341	574	19 137
				5 356
	Libellé Logiciels Bâtiments & Infrastructure Installations Générales Matériel de transport Mat. Bureau informatique Mobilier	Libellé 31/12/16 Logiciels 3 380 Bâtiments & Infrastructure 43 083 Installations Générales 17 135 Matériel de transport 11 456 Mat. Bureau informatique 18 370	Libellé31/12/16AugmentationLogiciels3 380783Bâtiments & Infrastructure43 0834 535Installations Générales17 1351 776Matériel de transport11 4560Mat. Bureau informatique18 3701 341	Libellé31/12/16AugmentationDiminationLogiciels3 3807833 380Bâtiments & Infrastructure43 0834 535Installations Générales17 1351 776Matériel de transport11 4560Mat. Bureau informatique18 3701 341

1.3 - Créances

Les autres créances, pour un montant brut de 579 060 €, se décomposent comme suit :

	Total au 31/12/16	Total au 31/12/17
Subventions à recevoir	348 419	441 699
Débiteurs divers	116 641	137 361
Produits à recevoir		
Total Brut	465 060	579 060
Dépréciation de créances	-64 484	-58 643

- Subventions à recevoir à moins d'1 an :

Sont portées en subventions à recevoir, les subventions obtenues mais non encaissées sur l'exercice concernant des programmes en cours de développement.

- Débiteurs divers à moins d'1 an :

Le solde du compte Débiteurs divers se détaille comme suit (en €):

	31/12/16	31/12/17
Avances partenaires Burkina Faso Avances partenaires Vietnam Avances partenaires Népal Avances partenaires Cambodge Avance Personnel Terrain Organismes sociaux (2)	2 591 238 599 29 914 152 14 128	10 080 1 099 6 761 35 380 188
Autres Créditeurs externes	2 660	1 179
Hello Asso Alvarum	4 982 1 115	8 995 0
Créances & avances Personnel siège (1)	60 262	55 957
TOTAL	116 641	130 361

(1) Provisionné à hauteur de 52 638 euros

(2) Provisionné à hauteur de 6 005 euros

- Dépréciations créances

- La créance vis-à-vis d'un ancien salarié est dépréciée à hauteur de 52 638 €, en diminution de 6021€ suite aux remboursements reçus en 2017.
- La créance sur le CFE est dépréciée à hauteur de 6 005 €.

1.4 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors frais bancaires). En cas de cession de titre de même nature, la méthode de valorisation des VMP est la méthode « premier entré premier sorti ».

L'association ne détient pas de valeurs mobilières de placement au **31/12/2017**. Pour mémoire, au **31/12/2016** les valeurs mobilières de placements s'élevaient à **0€.**

1.5 - Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours mensuel inforeuro de décembre 2017, soit :

Burkina-Faso	1€=	655,957 XOF
Cambodge	1€=	4 833,00 KHR
Etats-Unis	1€=	1,1827 USD
Népal	1€=	123.51 NPR
Vietnam	1€=	26 865 VND

Après conversion aux taux mentionnés ci-dessus, les disponibilités nettes en banque et caisses s'élèvent à 613 840€ au 31/12/2017 contre 752 205€ au 31/12/2016.

2 - Bilan Passif

2.1 - Fonds associatifs

Les fonds propres et les fonds associatifs au 31 décembre 2017 s'élèvent à **435 292 €** et sont constitués des éléments suivants :

Compte	Libellé	Comptes au 31/12/16	Reprise	Affectation	Comptes au 31/12/17
102	Fonds associatif sans droit de reprise	467 913		-2608,7	465 304
106	Réserves	22 127		-22127,3	C
110	Report à nouveau	282 189		-171746,0	110 443
120	Résultat de l'exercice 2017			-140 455	-140 455
120	Résultat de l'exercice 2016	-196 482	196 482	о	C
	Total	618 482	196 482	-336 937	478 027

2.2 - Provisions pour risques et charges

Détail des provisions	au 31/12/2016	Augmentation	Diminution	au 31/12/2017
Litige UE sur projet Dablo Pensa (1) Prov. Risque prud'hommal (2) Prov. Risque sur audits UE (3)	221 746 10 000			221 746 10 000 94 016
FIDE Risque sui adulto de (0)	231 746	94 016	0	325 762

(1) Le litige avec la commission européenne est provisionné à 100%, suite à son probable dénouement défavorable.

- (2) Le litige porte sur une demande de requalification en contrat de travail d'un contrat de volontaire de solidarité international. Le volontaire a été débouté de ses demandes en première instance, toutefois la provision est maintenue compte tenu de l'appel en cours.
- (3) La provision risque sur audits UE concerne le niveau maximum de risque suite aux audits réalisés en 2017 et début 2018 sur des projets clôturés (montant des dépenses auditées : 6 158 602 euros).

2.3 - Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont stables, à **103 830€ au 31/12/2017** pour **105 320€ au 31/12/2016,** et se présentent de la façon suivante :

- Décomposition par pays

Pays	Fonds dédiés au 31/12/2016	Fonds affectés en 2017	Charges sur projets	Fonds dédiés au 31/12/2017
Burkina Faso	30 590	397 098	427 688	0
Cambodge	12 170	478 716	436 016	54 870
Népal	12 560	514 304	477 904	48 960
Vietnam	50 000	219 034	269 034	0
TOTAL	105 320	1 609 151	1 610 641	103 830

- Produits constatés d'avance

Le solde du compte « produits constatés d'avance » (montant total de **413 568€** concerne des subventions reçues en 2017 et se détaille comme suit :

Origine	pays	Produits constatés d'avance au 31/12/2017
Fonds publics	Burkina Faso	81 458,00
	Cambodge	102 030,00
	Népal	72 639,00
	Vietnam	72 639,00
Fonds privés	Burkina Faso	5 275,00
	Cambodge	87 706,00
	Népal	57 560,00
	Vietnam	6 900,00
Total		413 568,00

2.4 - Dettes fournisseurs & comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés» comprend les factures non parvenues ou non arrivées à échéance, liées à l'activité courante de l'association. Elles sont toutes à échéance de moins d'un an. Le solde de ce compte s'élève à **34 805€ au 31 décembre 2017** contre **42 548€ au 31 décembre 2016.**

2.5 - Dettes fiscales et sociales

Le poste « Dettes fiscales et sociales » se décompose comme suit (en €):

		31/12/16	31/12/17
Rémunérations dues		1 060	1 057
Organismes sociaux		26 235	24 442
Provision congés payés		21 512	22 573
Etats et autres collectivités publiques		93	39
Formation continue		1 120	959
	TOTAL	50 020	49 070

2.6 - Autres dettes

Les autres dettes ont évolué comme suit (en €)

	31/12/16	31/12/17
Partenaires	7 603	2 833
Créditeurs divers	406	3 731
Solde sur projet à rétrocéder	0	17 456
TOTAL	8 009	24 020

D. Informations relatives au compte de résultat

1 – Produits

Les produits par financeur s'élèvent à :

	T			
Financeur	2016	%	2017	%
Union Européenne	36 057	2,2%	0	
Agence Française de Développement	364 119	21,8%	610 629	35,9%
Région Rhône-Alpes	107 854	6,4%	22 340	1,3%
Subventions locales d'origine publique	44 617	2,7%	48 978	2,9%
autres subventions publiques	39 127	2,3%	49 793	2,9%
Fondations & mécénat d'entreprise	317 001	18,9%	106 242	6,3%
Autres fondations	305 087	18,2%	430 007	25,3%
Associations	82 500	4,9%	71 191	4,2%
Subventions locales d'origine privée	95 743	5,7%	109 107	6,4%
autres subventions privées	1 356	0,1%	2 188	0,1%
Donateurs privés	248 456	14,8%	226 915	13,3%
Cotisations et divers	32 167	1,9%	22 393	1,3%
TOTAL	1 674 083	100%	1 699 783	100%
fonds dédiés	146 070		105 320	
produits financiers	11 371		7 820	
produits exceptionnels	1 785		6 389	
TOTAL PRODUITS	1 833 310		1 819 313	

2 – Charges

	2016		2017	
	montant K€	%	montant K€	%
Burkina Faso	413 753	20%	419 376	21%
Cambodge	415 870	20%	460 223	23%
Népal	468 775	23%	499 544	25%
Vietnam	357 643	18%	239 504	12%
France	12 292	1%	2 281	0%
Coordination multi-pays	72 134	4%	81 168	4%
Total Missions	1 740 466	86%	1 702 096	87%
Total Siège	289 326	14%	257 671	13%
TOTAL	2 029 792	100%	1 959 767	100%

La répartition des charges 2017 par destination est la suivante (en \in) :

E. – Autres informations

1 - Effectif moyen (en équivalent temps plein)

Octómoria	Personnel	salarié
Catégorie	inscrit	interne
Cadre	3,4	2,6
Non Cadre	2,0	2,0
Total de l'effectif	5,4	4,6

2 – Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 206-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 77 194€.

3 – Information concernant le Compte Personnel de Formation

C.P.F.	Volume d'heures
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	115.70
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande de salariés	115.70

4 - Information sur les honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice 2017 s'élève à 5 100€ H.T.

F. Compte d'emplois annuel des ressources collectés auprès du

public

Le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est établi en application de l'article 9 de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005 qui décrit les modalités retenues pour le compte emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 aout 1991.

Le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est conforme au nouveau modèle homologué par l'Arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable.

EMPLOIS	Emplois de N = comptes de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		Ressources collectées sur N = comptes de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	10 - 40 a 20 - 20 - 20 - 20 a 20 - 20 - 20 - 20 - 20 - 20 - 20 - 20 -		REPORT DES RESSOURCES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		165 304
14 - MISSIONS SOCIALES ¹	1 504 251	174 127	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	197 563	197 563
11. Réalisées en France	2 281	2 281	1.1. Dons et legs collectés	61 690	61 690
- Actions réalisées directement	2 281	2 281	- Dons manuels non affectés	44 713	44 713
- Versements à d'autres organismes agissant en France	1 501 969	171 845	- Dons manuels affectés - Leos et autres libéralités non affectés	1/6 QL	1/6 01
 Actions réalisées directement Versements à un organisme central ou d'autres organismes 	1 091 686 410 284	124 903 46 942	 Legs et autres libéralités affectés 1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public 	135 873	135 873
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	128 172	11 680 5 215	2 - AUTRES FONDS PRIVES	715 227	
 12.1. Frais d'appel à la generosite du public 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 2.2. Accessorations de autres fonds privés 	48 273 48 273 16 091	4 399	4 - AUTRES PRODUITS	65 834	
		141			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6L0 67L	161 11			
SOUS-TOTAL		197 563	1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE	101 CAT 4	
	1 /61 442		RESULTAT	710 101 1	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	94 496		III - REPRISE DES PROVISIONS	6 321	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	103 830	- 10 11	III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	105 320	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IN , EYCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	AL 1 959 767		VI - TOTAL GENERAL	1 959 767	197 563
VI - Part des acquisitions d'Immeubles brutes de l'exercice financées par Les conservons contratéses survée du public	н с				
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations	ПS				
financées à compter de la première application du règlement par les rescursos collorAése survise du public					
ressources concectes aupres de provincientes confectées auprès du VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du		197 563	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du nublic		197 563
hublic			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC NON		165 304
	EVALUATIC	ON DES CONTRIBU	ALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds		-	Prestations en nature	-1	
Frais de fonctionnement et autres charges					000

¹ Ou dépenses opérationnelles

1 - Définition des missions sociales

PE&D est une ONG de développement dont la mission consiste à concevoir et mettre en œuvre des projets qui permettent *d'améliorer les conditions de vie, de santé et d'éducation des enfants particulièrement défavorisés,* et de manière indissociable, de leurs mères et plus largement des communautés dont ils font partie.

PE&D se définit comme un opérateur direct de projets de développement. Ses actions prennent en compte les besoins et les aspirations des bénéficiaires, suscitent leur participation. PE&D veille à l'ajustement permanent des projets à la réalité du terrain.

La définition d'actions pérennes est une préoccupation présente dès la conception de projets à travers la recherche d'une approche pragmatique, d'une économie de moyens et le renforcement des capacités des bénéficiaires.

Les secteurs de la Santé, de l'Education et du Travail social, dits « prioritaires », constituent le cœur de métier de PE&D, pour lesquelles l'association détient une expertise propre et un savoir-faire. Sur les projets de développement intégré, lorsque les besoins nécessitent de mettre en œuvre des activités dans les secteurs de l'Eau, de l'Agriculture ou du Développement Economique, PE&D recherche et conclut des partenariats avec d'autres organisations.

Le développement étant le résultat combiné des efforts des communautés, des autorités locales, des ONG locales et des services publics, PE&D cherche à établir une véritable coordination entre tous les acteurs pour la mise en place des activités.

PE&D aide les ONG locales partenaires à se professionnaliser dans leur domaine de compétences et les soutient institutionnellement de manière à ce qu'ils poursuivent ensuite leurs activités de manière autonome, voire indépendante.

PE&D n'exclut pas d'intervenir pour une urgence qui surviendrait sur ses lieux d'implantation.

2 - Définition des ressources issues de la générosité du public

Ce sont :

- les dons ponctuels des particuliers (selon la demande des donateurs, ils sont affectés ou non à un projet).

- les dons mensuels des particuliers

3 - Règles d'affectation et répartition des couts et ressources

Dépenses de missions sociales :

- Les dépenses directes des missions sociales correspondent à l'ensemble des dépenses courantes réalisées sur le terrain ainsi que les coûts de personnel volontaire (VSI) et le personnel local.

- Les dépenses indirectes des missions sociales concernent les frais de personnel du siège : les chefs de secteur et le directeur général. Le calcul du coût de ces derniers se fait sur la base du déclaratif du temps passé sur les missions. Àprès utilisation des subventions affectées, le solde de ces emplois est financé par des ressources collectées auprès du public pour 183k€.

Frais de recherche de fonds :

- Frais d'appel à la générosité du public :
 - Les coûts de réalisation et d'envoi du bulletin trimestriel, calculés en fonction du nombre de pages du bulletin sur lesquels PE&D sollicite la générosité du public.
 - Les frais bancaires liés aux dons en ligne
 - Frais de recherche des autres fonds privés :
 - Coût des personnes chargées de la recherche de fonds, calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.
 - Charges liées à la recherche de subventions & autres concours publics :
 - Coût du directeur calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.

Frais de fonctionnement :

- Coût du directeur (calculé sur la base déclaratif du temps passé à l'administration et la gestion générale)

- Coût du personnel financier et administratif au siège
- Frais généraux du siège.

Le financement des coûts de fonctionnement et de recherche de fonds est assuré par les frais administratifs perçus sur les subventions, des subventions directement affectées, les recettes des évènements et autres produits divers. Le solde pour 82k€ est financé par les collectes auprès du public.

4 - Contributions volontaires en nature

En 2017, 69 bénévoles ont participé à l'activité de l'association, en consacrant 405 jours au support des activités du siège ou du terrain.

Compte tenu de la diversité des activités menées, une valorisation monétaire est peu fiable. Par prudence, PE&D ne les comptabilise pas.



KPMG S.A. Economie Sociale et Solidaire Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France

Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 22 00 +33 (0)1 55 68 98 18 www.kpmg.fr

Association Planète Enfants & Développement

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 Association Planète Enfants & Développement 53 boulevard de Charonne - 75011 Paris *Ce rapport contient 2 pages* Référence : BB/YK/IH

> KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles. Siège social : KPMG S.A. Tour Eqho 2 avenue Gambelta 92066 Paris la Défense Cedex Capital : 5 497 100 € Code APE 6920Z 775 726 417 R.C.S. Nanterre TVA Union Européenne FR 77 775 726 417



KPMG S.A. Economie Sociale et Solidaire Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 22 00 +33 (0)1 55 68 98 18 www.kpmg.fr

Association Planète Enfants & Développement

Siège social : 53 boulevard de Charonne - 75011 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 16 juin 2018

KPMG S.A.

Bernard Bazillon Associé

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse, Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissales aux Comptes de Versailles. Siège social : KPMG S.A. Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92068 Paris la Défense Cedex Capital : 5 497 100 €. Code APE 69202 775 726 417 R.C.S. Nanterre TVA Union Européenne FR 77 775 726 417